



EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du samedi 4 avril 2026 09:00

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 030-213001050-20260404-DEL2026_028-DE

En exercice : 11
Présents : 8
Excusés : 3
Absents : 0

Date de la convocation :
30/03/2026

Président de séance :
Laurent BALSAN

Secrétaire de séance :
Marc SAUVAIRE

N° interne de l'acte :
DEL2026_028

Le samedi 4 avril 2026, le Conseil Municipal de la Mairie de Dourbies, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances, au nombre prescrit par la loi.

Membres présents :

Laurent BALSAN, Marc SAUVAIRE, Annie LONJON, Sylvie LAFON, Bruno MOTTET, Myriam BALSAN, Jean-Pierre POURTIER, Amélie BOUTEILLER

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Jean-Marie PONCELET (donne pouvoir à : Laurent BALSAN), Anaëlle BROCCOLI (donne pouvoir à : Annie LONJON), Jean-Luc ABLE (donne pouvoir à : Amélie BOUTEILLER)

Membres Absents :

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou (SIAE), chaque commune membre doit être représentée par son maire et deux conseillers municipaux au sein du comité syndical.

À la suite de la présentation des candidatures, Mmes Annie LONJON, Marion ANGELINI et M. Jean-Luc ALBE se sont proposés pour siéger en qualité de délégués titulaires, tandis que M. Jean-Marie PONCELET et Mme Sylvie LAFON ont manifesté leur intérêt pour occuper les fonctions de délégués suppléants.

Il appartient au Conseil municipal de procéder à leur désignation, dans le respect des dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et des statuts du SIAE.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1er : Sont désignées en qualité de délégués titulaires de la Commune de Dourbies au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou (SIAE) :

- Mme Annie LONJON
- Mme Marion ANGELINI

Article 2 : Sont désignés en qualité de délégués suppléants de la Commune de Dourbies au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou (SIAE) :

- M. Jean-Marie PONCELET
- Mme Sylvie LAFON

Article 3 : La présente délibération sera transmise au président du SIAE pour information et prise en compte dans les instances du syndicat.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 2 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Fait et délibéré en mairie le samedi 4 avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Marc SAUVAIRE

M. le Maire
Laurent BALSAN

